

## Public

Tout public pouvant justifier de 1607 heures d'activité à un poste similaire

## Dates

Calendrier individualisé

## Durée

Durée du parcours individualisée (maximum 24 heures, réparties en moyenne sur 6 mois)

## Votre interlocuteur(trice)

Anne-Sophie BEAUMUNIER – Assistante de formation – [pole-sap@cesamformation.org](mailto:pole-sap@cesamformation.org) – 03 80 73 96 33

## Effectifs

Accompagnement individualisé ou collectif individualisé (dans ce cas, maximum 10 stagiaires par groupe)

## Objectif

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) au D.E.A.E.S. doit permettre au candidat de constituer son livret 2 (un conseil aux démarches en vue de l'obtention du livret 1 est possible également) et de le préparer à l'entretien oral avec le jury V.A.E.

L'accompagnement à la V.A.E. au D.E.A.E.S. s'articule autour de 5 objectifs qui sont de permettre au candidat de :

- Accompagnement à la constitution du livret 1 justifiant l'expérience du candidat
- Choisir, parmi ses expériences, celles qui sont le plus représentatives des fonctions liées au métier d'AES,
- Présenter et mettre en évidence les compétences acquises et liées au diplôme,
- Préciser, ordonner sa pensée et ses écrits,
- Rédiger et présenter ses expériences,
- Mettre en forme le document final destiné au jury,
- Se préparer à l'oral.

## Contenu

Le candidat bénéficiera lors de cet accompagnement de séances individualisées dont les contenus porteront sur :

- La compréhension du référentiel professionnel lié au métier d'accompagnant éducatif et social qui comprend 4 Domaines de Compétences
- Le repérage et l'analyse des situations d'expérience ou de travail pertinentes au regard du référentiel professionnel,
- L'explication et la formalisation des expériences,
- L'identification et la hiérarchisation des éléments de preuve.

## Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel et/ou à distance
- Accompagnement individuel et/ou collectif individualisé
- Entretien d'explicitation
- Aide au choix de situations prévalentes
- Aide à la formulation

## Modalités de suivi du participant pendant la prestation

Le suivi est assuré par l'accompagnateur VAE.

## Modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences

- Mesure de l'avancée des écrits du livret 2 en cours d'accompagnement.



Référente handicap  
Catherine Nouvellet

[cnouvellet@cesamformation.org](mailto:cnouvellet@cesamformation.org)

- Jury blanc en fin d'accompagnement.

## ■ Documents délivrés à l'issue de la prestation

---

Attestation de formation.

## ■ Profils des intervenants

---

Accompagnateur VAE

## ■ Suites de parcours possibles

---

Si validation partielle : possibilité de valider les blocs manquants par voie de VAE ou en formation classique.

Emploi, formation DE Aide-Soignant, DE Auxiliaire de Puériculture (équivalence bloc 5), DE Moniteur Educateur, DE Educateur Spécialisé, DE Assistant Familial.

## ■ Modalités d'inscription

---

Prise de contact spontanée :  
Anne-Sophie BEAUMUNIER – Assistante de formation  
06 85 67 67 28 / pole-sap@cesamformation.org

## ■ Résultats

---

9 personnes accompagnées en 2021.  
7 validations complètes, 1 validation partielle.

## ■ Prérequis

---

Pouvoir justifier de 1607 heures d'activité similaire aux missions de l'Accompagnant Educatif et Social.

## ■ Coût-s prise-s en charge possible-s

---

Sur devis.

